8. Mairie : relire les publications des associations

Pour la mairie ou la communauté de communes. Les publications des associations attendent votre accord avant de paraître. Vous les relisez dans l'appli, depuis votre téléphone, ou dans l'administration.

Temps nécessaire : 1 minute par publication. **Ce qu'il vous faut :** un compte de la mairie, connecté dans l'appli ou dans l'administration.

Étape 1 : voir ce qui attend

Dans l'appli, le bouton **coche** ①, en haut de l'écran, porte le nombre de publications en attente. Touchez-le : l'écran **À relire** s'ouvre.

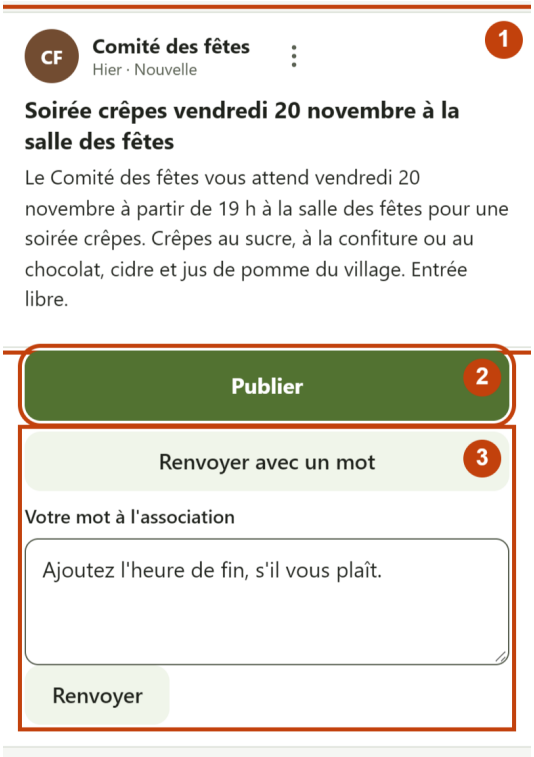
En haut, les chiffres du mois ② : en attente, publiées, acteurs actifs.



Étape 2 : relire

Chaque publication paraît telle que les habitants la verront ①. En dessous, deux choix :

1. **Publier** ② : elle paraît tout de suite, et les abonnés de l'association reçoivent la notification.
2. **Renvoyer avec un mot** ③ : écrivez au bénévole ce qu'il faut changer (« Ajoutez l'heure, s'il vous plaît »). Il retrouve la publication et votre mot dans **Mon association**, la corrige et la renvoie.

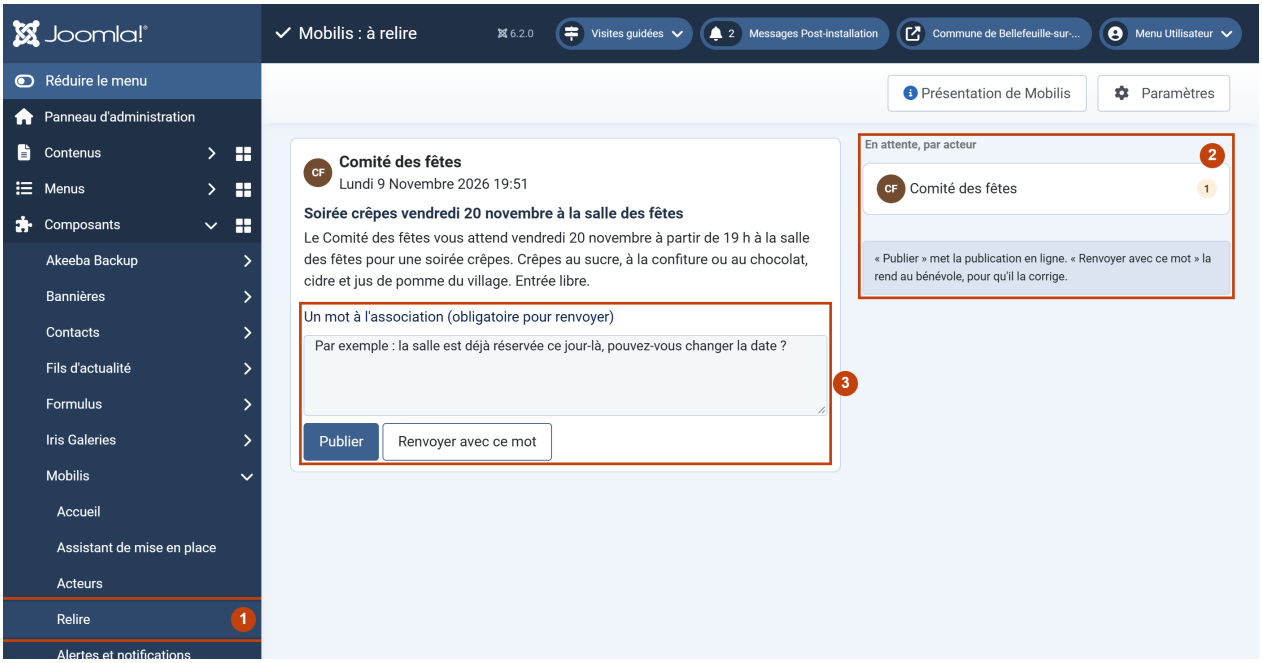


Corriger vous-même

Le bouton à **trois points** de la publication permet de la **modifier** avant de la publier (une faute, une heure à préciser), ou de la **supprimer**. L'auteur reste le bénévole.

Dans l'administration

Dans **Composants**, **Mobilis**, **Relire** ①, la même file s'affiche, avec à droite l'attente par association ②. Les boutons sont les mêmes ③ : **Publier**, ou **Renvoyer avec ce mot**.



Une association de confiance : dans sa fiche (fiche 11), réglez la **Relecture** sur la publication directe. Ses publications paraîtront sans attendre.

En communauté de communes : chaque commune relit ses associations. La communauté de communes voit et peut relire tout le territoire.

Si ça ne marche pas

- **Je ne vois pas la coche** : votre compte ne relit pour aucun acteur. Vérifiez qu'il est dans le groupe de la mairie (fiche 11).
- **Une publication n'apparaît pas à relire** : le bénévole l'a gardée en brouillon, ou l'association publie directement.